

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tel.: (251-1) 51 38 22 Fax: (251-1) 51 93 21
Email: oau-ews@telecom.net.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

35^{EME} REUNION

25 JUILLET 2005

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/Comm.(XXXV)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE LA 35^{EME} REUNION DU
CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 35^{ème} réunion, tenue le 25 juillet 2005, a adopté le communiqué qui suit sur la situation au Libéria:

Le Conseil,

1. **Prend note** du rapport du Président de la Commission sur la situation au Liberia [PSC/PR/2(XXXV)] ;
2. **Réitère** sa conviction que l'Accord global de paix d'Accra du 18 août 2003 demeure le cadre le plus viable pour la consolidation du processus de paix et la reconstruction post-conflit au Libéria. Le Conseil **encourage** toutes les Parties et autres acteurs concernés à mettre en œuvre scrupuleusement l'Accord et à en respecter les dispositions et le calendrier ;
3. **Félicite** la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les Nations Unies (NU) et des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le soutien apporté dans la mise en œuvre de l'Accord global de paix depuis la mise en place du Gouvernement national de transition du Libéria (NTGL). Le Conseil **se félicite** des avancées enregistrées dans la mise en œuvre des programmes de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion, la réforme du secteur de la sécurité, l'amélioration globale de la situation sécuritaire, ainsi que du déploiement de la Mission des Nations unies au Libéria (MINUL), qui marquent des étapes importantes en vue de la reconstruction et de la stabilisation du Libéria ;
4. **Lance un appel** aux Etats membres et aux partenaires de l'UA pour qu'ils fournissent des ressources financières additionnelles en vue de permettre au NTGL de mener à bien la réinsertion et la réintégration des ex-combattants qui n'ont pas encore bénéficié de ce programme, la démobilisation des Forces armées du Libéria, et la mise en œuvre effective du processus de rapatriement des réfugiés et de retour des personnes déplacées. Le Conseil **demande** à la Commission de soutenir les projets de développement communautaire mis en œuvre dans le cadre de la composante réhabilitation et réinsertion des programmes DDRR, notamment les projets impliquant des ONG africaines.
5. **Note avec préoccupation** les difficultés auxquelles les institutions de transition continuent à être confrontées, particulièrement s'agissant de la prévalence de la corruption, difficultés qui pourraient saper les progrès importants accomplis jusqu'ici. Le Conseil **demande instamment** au NTGL de mettre en place un mécanisme de vérification et de sanction des actes de corruption. Le Conseil **prend en outre note** des efforts actuels visant à élaborer un Plan d'Action pour la gouvernance économique dont la mise en œuvre créera un environnement propice à l'amélioration de la gouvernance, ce qui renforcera les efforts en vue de la levée des sanctions imposées au Libéria ;
6. **Lance un appel** à tous les dirigeants et responsables du NTGL pour qu'ils respectent l'obligation de rendre compte et le principe de transparence, et placent l'intérêt du Libéria avant toutes autres considérations ;

7. **Exprime** sa satisfaction pour le bon déroulement de l'inscription des électeurs pour les élections prévues en octobre prochain et **exhorte** tous les partis politiques libériens et candidats indépendants à se conformer aux directives et procédures élaborées par la Commission nationale électorale du Libéria en vue d'assurer le bon déroulement des élections ;
8. **Lance un appel** aux Etats membres et à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'ils apportent l'assistance financière, logistique et matérielle nécessaire à la Commission électorale nationale;
9. **Demande** à la Commission de prendre les mesures nécessaires en vue de contribuer à la tenue d'élections libres, régulières et transparentes, y compris à travers la mobilisation d'une assistance financière, logistique et technique et l'envoi d'une Mission d'observation électorale au Libéria.